



Auberge
Autogérée des
Étudiantes
Sages Femmes
Québécoises

Formulaire d'intérêt pour habiter à l'Auberge

Chère nouvelle étudiante

Encore une fois félicitation pour votre entrée au programme en pratique sage-femme. De plus, merci pour votre intérêt pour ce magnifique projet créé par les étudiantes sages-femmes et qui ouvrira ses portes en septembre 2016.

Le questionnaire comprend de nombreuses questions très variées. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Le but premier du projet est de loger le plus d'étudiantes possible au meilleur prix possible tout en respectant vos besoins. L'Auberge compte 7 chambres fermées ainsi que 1 petit dortoir au 2^{ième} étage et un grand dortoir au sous-sol. Nous évaluons la possibilité de loger les femmes avec enfants dans le logement au deuxième étage et d'utiliser le rez-de-chaussée pour celles sans enfants. Selon les réponses obtenues dans les formulaires, nous aménagerons peut-être des chambres doubles ou autres.

Merci de respecter la date limite pour l'envoi du formulaire afin que l'on puisse effectuer le placement et vous donner une réponse le plus rapidement possible. Une fois remplie, veuillez retourner le formulaire à aaesfq@gmail.com Merci!

Nom :
Adresse permanente :
Numéro de téléphone :
Courriel :

Combien de jours par semaine habiterez-vous à l'Auberge (est-ce que l'Auberge sera votre lieu de résidence principal)? _____

Allez-vous être accompagné d'un ou plusieurs enfants lors de vos nuits à l'Auberge? _____

Est-ce que vous seriez d'accord pour habiter dans un appartement avec des enfants? _____

Quel type d'hébergement vous intéresse?

1. Chambre privée, seule en tout temps	
• La Kirwen ou La Lavoie (270\$/mois)	
• La Brabant ou La Bégin (280\$/mois)	
• Les Lemay ou Les Gagnon (300\$/mois)	
• La Boilard (290\$/mois)	
2. Partager une chambre avec un lit superposé avec une autre étudiante de première année durant les sessions d'automne et d'hiver	
• Les Lemay ou Les Gagnon (200\$/mois par personne)	
• La Boilard (200\$/mois par personne)	

<p>3. Partager une chambre avec un lit superposé avec une étudiante de 3e année, 1 nuit par semaine durant la session d'automne? Cette option ne donne pas droit à une réduction sur le prix de la chambre. Le prix de l'hébergement payé par l'étudiante occasionnelle revient à l'Auberge. Cette option est possible dans toutes les chambres.</p>	
<p>4. Si votre chambre préférée n'est pas disponible, êtes-vous intéressée à occuper une autre chambre (inscrire votre ordre de préférence vis-à-vis les chambres, si vous en avez plusieurs)?</p>	

Si vous êtes ouverte à plusieurs types d'hébergement, vous pouvez inscrire les chiffres 1-2-3 vis-à-vis les choix.

Est-ce que vous seriez intéressée à tenir de rôle de résidente-gestionnaire pour l'Auberge? _____

La résidente-gestionnaire sera responsable du bon fonctionnement à l'intérieur de l'Auberge (faire respecter le code de vie et s'assurer que tout le monde fait les tâches qui lui sont assignées en lien avec l'entretien de la maison), siéger sur le conseil exécutif de l'Auberge afin de faire le lien entre l'Auberge et le conseil exécutif (communiquer au conseil exécutif tout bris ou mésentente à l'intérieur de l'Auberge par exemple) et s'assurer du paiement des nuitées par les résidentes temporaires.

Commentaires? Dites-nous tout ce qui pourrait nous aider à vous offrir le meilleur hébergement possible.

Le site internet <http://conaitreensemble.com/auberge/> contient beaucoup d'informations sur l'Auberge ainsi que le document *Organisation de la vie commune de l'Auberge autogérée des étudiantes sages-femmes québécoises*. Si malgré tout, vous ne trouvez pas de réponses à vos questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous via la page Facebook de l'Auberge ou en appelant Sandra au 450-775-9851. Au plaisir et à bientôt!